

Le 10 May 1754.

Je n'ay n^e de la Cour et luy ay parlé de mon affaire, il
me dit en vain parlé bien d'autant qui luy dit qu'il se
croiroit pas quelle se fit. Je luy demanday si l'arrêté
m^e l'été de Versailles avec pour luy parler de moy, il me
repondit que m^e l'été de Versailles le l'arrêté l'été l'année
d'aujourd'hui, mais qu'il ne pouvoit rien obtenir pour luy-même.
Je vis m^e d'autant, il me parut que les conversations
qu'il avoit eu au sujet de mon affaire l'avoient fait
changer d'idée, il se tenoit pas résolu les difficultés
les seules qui se présentent à luy se font de faire parler m^e
infante, dans cette réprise il me fit des difficultés
sur le double que je portois m^e de l'été
et il reprit celle de l'intuement le dedans avec
pour quelle chercher à vaincre les obstacles. m^e
de l'été restant par plus bon de m^e infante, et plus
en droit de réclamer par l'été que tous les commandans
de place qui se trouvent sur son chemin.
Je renvoyay m^e l'été de Versailles à la galère
l'été que je cherchois d'autant pour l'été chercher chez

Nonbe segeul ou parle de mon affaire. m^e l'été de Versailles. m^e l'été de Versailles. m^e l'été de Versailles.